



Vers quel métier ?

- Menuisier, agenceur hautement qualifié.

Poursuites d'études

- CAP menuisier installateur ou fabricant (en connexe 1 an).
- CAP constructeur bois (en connexe 1 an).
- CAP art du bois, sculpteur ornementaliste, scierie, tourneur, marqueteur.
- MC parqueteur ou MC plaquiste.

Conditions d'accès

Être titulaire d'un CAP menuisier fabricant ou installateur

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.
- Apprentis de moins de 35 ans en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3.

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

- Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

Modalités d'accès

- Dossier de positionnement.
- Test d'entrée.
- Entretien de motivation.

Examen

- BP menuisier, diplôme d'État délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, possibilité de modularisation.
- Épreuves ponctuelles en fin de formation.
- RNCP 18317.

Durée de la formation

- Rentrée en septembre.
- Entrée possible jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre, *nous consulter*.
- **900 HEURES SUR 2 ANS** : soit 26 semaines à la MFR et 68 semaines en entreprise environ.

Rythme d'alternance

- 1 semaine en centre de formation, puis 2 semaines en entreprise.

Statuts

- Apprentissage (Jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Autres (ex pôle emploi, transition pro...).

Tarifs

- Coût de la formation pris en charge par les OPCO.
- Frais d'hébergement et de restauration à votre charge (prise en charge partielle par les OPCO).
- Pour les adultes : frais de formation, *nous consulter pour plus de détails*.

Accessibilité handicap

Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation

Nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.

→ La Formation en CFA/MFR

Enseignement professionnel

- Technologie.
- Installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement.
- Fabrication d'ouvrages spécifiques.
- Lecture de plans.

Enseignement général

- Expression française.
- Mathématiques / Physique.
- Histoire / géographie.
- Sport.
- Prévention Santé Environnement.
- Anglais.

Atelier

- Aménagement ou restauration des espaces de vie : logements, bureaux, magasins etc.
- Pose des menuiseries : portes, fenêtres, placards, parquets, escaliers.
- Interventions sur un chantier pour monter et fixer son ouvrage.

La Formation en ENTREPRISE

Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise industrielle d'installation ayant une activité en lien avec la menuiserie y compris dans le nautisme.


Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Identifier l'environnement de son intervention, respecter les prescriptions et définir l'ouvrage ainsi que les règles de sécurité.
- Être autonome lors d'un exercice isolé selon la nature des travaux.
- Travailler en collaboration avec une équipe et avoir le sens de la communication avec les autres intervenants du chantier.

Un tremplin pour

- Créer son entreprise artisanale.

Les de la formation

- Séjour  Erasmus+.
- Formation à l'utilisation en sécurité d'échafaudage fixe et roulant.